

L'usine de méthanisation de Brametot officiellement en service

Publié le 24/11/2014 à 23H01

Caux. Le syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets (Smitvad) a inauguré officiellement son usine de méthanisation de Brametot. Le site reste dans le collimateur d'une association de riverains.



Opérationnelle depuis le 1er juillet dernier, la première unité de méthanisation « É' Caux pôle » de Brametot a été officiellement inaugurée par l'ancienne ministre de l'Environnement Corinne Lepage, devant un parterre d'élus. Le Syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets du pays de Caux (Smitvad), dont le siège est à Yerville, a proposé des visites guidées vendredi dernier.

Technologie de pointe

Le site emploie à ce jour douze personnes. « *L'usine réceptionne 36 000 tonnes de déchets ménagers par an, explique Pierre-Alexandre Richon, l'un des douze salariés du site. Après le tri, 15 000 t deviennent des produits fermentescibles. Le reste repart dans le centre d'enfouissement qui est situé juste en face.* » Pour être précis, 400 t de ferraille sont également récupérées par des aimants et sont revendues. « *Pour améliorer le rendement, il faut impérativement mieux trier les déchets ménagers à la source. Nous souhaitons porter le rapport de matières fermentescibles à 60 %.* » Il a fallu deux ans pour terminer cette unité de valorisation des déchets ménagers. Tous les procédés de pointe sont utilisés. L'outil transforme les déchets en production électrique et en chaleur. Il traite les biogaz et les lixiviats des centres de stockage. Le biogaz, résultant de la décomposition des matières organiques, est dirigé vers une unité de production pour générer 6 000 MWh par an d'énergie électrique et thermique, soit la consommation annuelle de 750 foyers. Le compost méthanisé est transformé en produit fertilisant destiné à alimenter les champs appartenant aux agriculteurs voisins. De nouveaux projets vont être testés courant 2015. Les matières

plastiques vont être récupérées et transformées en granulat qui servira ensuite dans les chaufferies de cimenteries.

Contestation active

Toujours active, l'Association pour la protection environnementale de la plaine de Brametot et du Dun n'a eu de cesse de s'opposer au projet, notamment au site d'enfouissement. Il serait en effet vecteur de nuisances pour les riverains (odeurs, animaux nuisibles) et présenterait de surcroît un risque de toxicité pour le sol et l'eau. Dans un courrier interpellant Corinne Lepage avant sa venue, l'association s'interroge toujours sur le bien-fondé de cette unité « *alors que le département est en surcapacité de traitement* ». Elle dénonce « *une augmentation démesurée de la redevance* », soulignant que le Smitvad avait été débouté le 1er juillet dernier par le tribunal administratif de son recours contre le Département qui ne lui avait accordé aucune subvention en raison du choix d'un délégataire privé. Un courrier qui n'a donc rien d'anodin puisque le cabinet d'avocats de Corinne Lepage défendait alors les intérêts du Syndicat... De plus, l'association accuse le délégataire Veolia de vouloir « *profiter d'une décharge appartenant aux ressortissants du Smitvad pour y enfouir des déchets provenant de ses filiales* », ce dont se défendent les principaux intéressés. L'association avait perdu deux procédures, l'une contre le permis de construire, l'autre contre l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation. L'avenir dira si elle entreprendra d'autres actions. En attendant, É'Caux pôle est en service et son centre d'enfouissement aussi.

INFOS +

Le Smitvad, dont le siège se situe à Yerville, est en charge du traitement des ordures ménagères et déchets assimilés de quelque 122 000 habitants répartis sur dix communautés de communes (Yerville - Plateau de Caux, Cœur de Caux, canton de Criquetot-l'Esneval, canton de Valmont, Côte d'Albâtre, Entre Mer et Lin, Plateau de Caux - Fleur de lin, Saône et Vienne, Les Trois Rivières, Varenne et Scie) ainsi que sur la commune (Ecalles-Alix). Des travaux pour un investissement total de 23,90 Md'€,